



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 février 1999  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-troisième session

Point 124 a) de l'ordre du jour

**Financement des activités découlant de la résolution 687 (1991)  
du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies  
pour l'Iraq et le Koweït**

## **Financement des activités découlant de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Le montant brut des dépenses prévues pour cette période s'élève à 50 777 800 dollars (montant net : 48 782 900 dollars).

Environ 26 % des montants prévus sont destinés aux dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 21 %, les dépenses afférentes au personnel militaire 49 %, et les contributions du personnel 4 % du total. Moins de 1 % du montant total est alloué aux dépenses afférentes aux autres programmes.

La décision que devra prendre l'Assemblée générale est énoncée au paragraphe 28 du présent rapport.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général .....	1–3	3
II. Mandat de la Mission .....	4–6	4
III. Plan des opérations et moyens nécessaires .....	7–10	4
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission .....	11	5
V. Administration financière .....	12	6
VI. État des remboursements aux États qui fournissent des contingents .....	13–15	7
VII. Matériel appartenant aux contingents .....	16–18	7
VIII. Effectifs nécessaires .....	19–20	8
IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 .....	21–27	11
X. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session .....	28	12
 Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
A. État récapitulatif .....		14
B. Répartition des ressources par grande catégorie de dépenses .....		16
C. Renseignements complémentaires .....		17
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse		
A. Coûts standard et coûts propres à la mission .....		21
B. Répartition des ressources par grande catégorie du budget : coûts standard et coûts propres à la mission .....		27
C. Dépenses prévues non renouvelables .....		28
D. Titres fonctionnels et définitions d'emploi : nouveaux postes .....		35
III. Appui fourni par la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït à d'autres entités du système des Nations Unies dans la zone de la mission .....		36
IV. Application des recommandations antérieures du Comité des commissaires aux comptes .....		37
V. Organigramme .....		38
Carte .....		39

## I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Le montant brut des dépenses prévues pour cette période s'élève à 50 777 800 dollars (montant net : 48 782 900 dollars).

2. Les ressources prévues pour la période considérée représentent une augmentation de 3 % (1 671 900 dollars) du montant total (brut) par rapport aux crédits ouverts pour la période précédente. Cet écart s'explique par une augmentation de 4 % des dépenses afférentes au personnel civil, de 13 % des dépenses opérationnelles, de 50 % des dépenses afférentes à d'autres programmes et de 6 % des contributions du personnel. Les augmentations sont compensées en partie par une réduction de 0,6 % des prévisions de dépenses afférentes au personnel militaire.

Tableau 1  
**Ressources financières**  
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1997/98	Montants répartis 1998/99	Prévisions de dépenses 1999/2000	Augmentation/(réduction) proposée par rapport à 1998/99	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	24 598,8	24 826,6	24 673,2	(153,4)	(0,6)
Personnel civil	11 017,4	12 675,4	13 157,8	482,4	4,0
Dépenses opérationnelles	8 256,2	9 705,7	10 936,9	1 231,2	13,0
Autres programmes	11,3	10,0	15,0	5,0	50,0
Contributions du personnel	1 577,0	1 888,2	1 994,9	106,7	6,0
<b>Total (montant brut)*</b>	<b>45 460,7</b>	<b>49 105,9</b>	<b>50 777,8</b>	<b>1 671,9</b>	<b>3,0</b>

\* Non comprises les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

Tableau 2  
**Ressources humaines**

Personnel militaire et civil	1997/98	1998/99	1999/2000	Augmentation/
	(Effectifs déployés)	(Effectifs prévus)	(Effectifs inscrits au budget)	(réduction) proposée par rapport à 1998/99
Observateurs militaires	196	195	195	–
Contingents	896	908	908	–
Personnel international	56	61	65	4
Personnel local	147	149	150	1

3. L'Assemblée générale devra prendre la décision suivante :

a) Ouvrir des crédits d'un montant brut de 50 777 800 dollars (montant net : 48 782 900 dollars) pour la Mission d'observation pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, comprenant le montant net de 32 521 900 dollars, représentant les deux tiers des dépenses, qui doit être financé au moyen de contributions volontaires du Gouvernement koweïtien;

b) Mettre en recouvrement le montant brut de 18 255 900 dollars (montant net : 16 261 000 dollars), représentant le solde des crédits ouverts aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois commençant le 1er juillet 1999, après déduction des contributions volontaires, et ce, à raison d'un montant mensuel brut de 1 521 325 dollars (montant net : 1 335 083 dollars), sous réserve de la décision que prendra le Conseil de sécurité sur la question de savoir s'il faut maintenir la Mission ou mettre fin à son mandat.

## **II. Mandat de la Mission**

(Résolutions 687 (1991), 689 (1991) et 806 (1993) du Conseil de sécurité, en date respectivement du 3 avril 1991, du 9 avril 1991 et du 5 février 1993)

4. Par sa résolution 687 (1991), le Conseil de sécurité a créé une zone démilitarisée le long de la frontière entre l'Iraq et le Koweït et il a approuvé le mandat ci-après pour la MONUIK : surveiller le Khor Abdullah et une zone démilitarisée s'étendant sur 10 kilomètres à l'intérieur de l'Iraq et sur 5 kilomètres à l'intérieur du Koweït à partir de la frontière mentionnée dans le Procès-verbal d'accord entre l'État du Koweït et la République d'Iraq concernant le rétablissement de relations amicales, la reconnaissance et des questions connexes, en date du 4 octobre 1963; prévenir des violations de la frontière par sa présence dans la zone démilitarisée et par la surveillance qu'elle y exercera; observer tout acte hostile ou potentiellement hostile commis à partir du territoire d'un État à l'encontre de l'autre.

5. Ultérieurement, le Conseil de sécurité a élargi le mandat de la Mission par sa résolution 806 (1993), dans laquelle il a chargé la MONUIK de prendre des mesures pour prévenir les problèmes ci-après, ou éventuellement y remédier : violations sans gravité de la zone démilitarisée; violations de la frontière entre l'Iraq et le Koweït par des civils ou des policiers, par exemple; problèmes pouvant surgir en raison de la présence d'installations iraqiennes, de citoyens iraqiens et de leurs propriétés dans la zone démilitarisée, du côté koweïtien récemment délimité.

6. Le 7 octobre 1998, le Conseil de sécurité a réexaminé la question de savoir s'il faut maintenir la MONUIK ou mettre fin à son mandat et la question des modalités de son fonctionnement, et souscrit à la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que la Mission soit maintenue. Conformément à la résolution 689 (1991), il a également décidé de réexaminer ces questions à nouveau d'ici au 7 avril 1999.

## **III. Plan des opérations et moyens nécessaires**

7. Le concept des opérations de la MONUIK est fondé sur la surveillance, le contrôle, les enquêtes et la liaison. La zone démilitarisée, longue d'environ 240 kilomètres, s'étend sur 10 kilomètres à l'intérieur de l'Iraq et sur 5 kilomètres à l'intérieur du Koweït. La surveillance de la zone est effectuée grâce à des bases de patrouille et des bases d'observation, des patrouilles terrestres et aériennes et des points d'observation. Aux fins des opérations de contrôle, la Mission a établi des postes fixes de contrôle des véhicules, procède à des contrôles à l'improviste et dispose d'une réserve mobile. Les équipes d'enquête exercent leurs fonctions au niveau des secteurs et au quartier général de la Mission, et une liaison continue est assurée à tous les niveaux. À des fins opérationnelles, la zone démilitarisée est divisée en deux secteurs (nord et sud) comptant respectivement 10 et 7 bases de patrouille ou d'observation. La MONUIK a également des bureaux de liaison à Bagdad et à Koweït City pour assurer la liaison avec les Gouvernements iraqien et koweïtien.

8. Les observateurs militaires sont responsables au premier chef des activités de patrouille, d'observation, d'enquête et de liaison de la MONUIK. Le gros du bataillon d'infanterie est installé dans un camp principal (Camp Khor) et une compagnie est déployée à Al' Abdali, avec des camps de section dans les secteurs sud et nord. Le bataillon effectue des patrouilles armées dans les différents secteurs et dispose d'une réserve mobile qui est déployée selon que de besoin dans les situations délicates. Des hommes du bataillon sont également affectés aux postes de contrôle des points de passage de la frontière et procèdent à des contrôles à l'improviste, en coopération avec des officiers de liaison irakiens et koweïtiens. Des hommes du bataillon sont postés dans la base d'observation et de patrouille située à l'extrémité est de la zone démilitarisée, du côté irakien. Le bataillon assure aussi la sécurité du personnel et des installations de la MONUIK, selon que le besoin.

9. Les effectifs autorisés de la composante militaire de la MONUIK s'établissent comme suit : 300 observateurs militaires (dont 105 en réserve dans leur pays) et 910 soldats, dont 135 appartenant à des unités d'appui. Pour la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, des ressources sont prévues pour 195 observateurs militaires et 908 soldats seulement, dont 775 pour le bataillon d'infanterie et 133 pour les unités d'appui (une unité du génie fournie par l'Argentine, une unité logistique fournie par l'Autriche, un détachement médical fourni par l'Allemagne, un équipage d'hélicoptère et un équipage de navire fournis par le Bangladesh).

10. Les moyens nécessaires au fonctionnement de la Mission d'observation sont exposés dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 5 avril 1991 (S/22454 et Add.1), et dans ses rapports ultérieurs des 18 janvier 1993 (S/25123), 4 avril 1996 (S/1996/225) et 27 septembre 1996 (S/1996/801).

#### **IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission**

11. L'accord sur le statut de la Mission ne prévoit pas de contributions sous forme de biens ou de services.

## V. Administration financière

### A. Ressources et dépenses approuvées pour la période du 9 avril 1991 au 30 juin 1999

#### État récapitulatif des ressources

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montants bruts</i>	<i>Montants nets</i>
1. Ressources <sup>a</sup>		
Du début au 30 juin 1999	513 470 745	496 194 545
2. Dépenses <sup>a, b</sup>		
Du début au 30 juin 1999	453 166 978	439 052 405
<b>Total, 1 moins 2</b>	<b>60 303 767</b>	<b>57 142 140</b>
3. Sommes portées au crédit des États Membres		
Du 9 avril 1991 au 30 juin 1997	56 908 267	54 057 840
4. Solde inutilisé		
<b>Total (1 moins 2 moins 3)</b>	<b>3 395 500</b>	<b>3 084 300</b>

<sup>a</sup> Une somme de 15 980 867 dollars prélevée sur le montant total a été restituée au Gouvernement koweïtien et déduite de ses contributions volontaires couvrant les deux tiers des dépenses de la Mission d'observation qui sont à sa charge depuis le 1er novembre 1993.

<sup>b</sup> Y compris les dépenses standard pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

### B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

#### 1. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement/Organisation</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>
Du début au 30 juin 1998		
Koweït	Espèces (représentant les deux tiers des dépenses relatives à la MONUIK depuis le 1er novembre 1993)	177 392 467
Koweït	35 véhicules et 2 remorques mis à la disposition de l'unité du génie de la MONUIK	1 793 789
	Véhicule fourni au commandant de la Force	26 756
	Deux systèmes de surveillance radar, manuels, pièces de rechange, installation et entretien pendant un an	<sup>a</sup>
	Services collectifs de distribution	365 671
	Fournitures médicales	<sup>a</sup>
Koweït	Locaux de la MONUIK, centre de soutien logistique, Camp Khor et Camp Al' Abdali	<sup>a</sup>
Iraq	Locaux de la MONUIK	
	Quartier général, bureau de liaison à Umm Qasr et bureau de liaison à Bagdad	<sup>a</sup>

Gouvernement/Organisation	Contribution	Valeur
1er juillet 1998-30 juin 1999		
Koweït	Espèces (représentant les deux tiers des dépenses relatives à la MONUIK)	33 503 700
Koweït	35 véhicules et 2 remorques mis à la disposition de l'unité du génie de la MONUIK	1 793 789
	Véhicule fourni au commandant de la Force	26 756
	Deux systèmes de surveillance radar, manuels, pièces de rechange, installation et entretien pendant un an	<sup>a</sup>
	Services collectifs de distribution	<sup>a</sup>
	Fournitures médicales	<sup>a</sup>
Koweït	Locaux de la MONUIK, centre de soutien logistique, Camp Khor et Camp Al' Abdali	
Iraq	Locaux de la MONUIK	<sup>a</sup>
	Quartier général, bureau de liaison à Umm Qasr et bureau de liaison de Bagdad	

<sup>a</sup> La valeur de cette contribution n'a pas encore été déterminée.

## 2. Fonds d'affectation spéciale

12. Il n'a pas été établi de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la MONUIK.

## VI. État des remboursements aux États qui fournissent des contingents

### A. Contributeurs actuels

13. Des contingents sont actuellement fournis à la MONUIK par l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche et le Bangladesh.

### B. État des remboursements

14. Les dépenses afférentes aux contingents ont été entièrement remboursées pour la période prenant fin le 31 mai 1998.

15. Les montants dus au 31 décembre 1998 s'élevaient à un total de 6 940 904 dollars.

## VII. Matériel appartenant aux contingents

### A. Méthode de remboursement

16. Les remboursements effectués aux gouvernements pour le matériel qu'ils fournissent à la Mission reposent sur l'ancienne méthode qui consistait à rembourser 10 % de la valeur du matériel en question chaque année et, par conséquent, aucun accord relatif à des contributions n'a été signé.

### B. Ressources nécessaires

**1. Matériel lourd**

17. Les ressources nécessaires pour le remboursement du coût du matériel lourd (189 véhicules et remorques au total) à un contingent s'élève à 1 202 800 dollars.

**2. Soutien autonome**

18. Aucune ressource n'a été demandée dans les prévisions de dépenses de l'exercice pour le soutien autonome.

**VIII. Effectifs nécessaires****A. Modifications du tableau d'effectifs**

	Nombre de postes		
	Actuels	Proposés	Écart net
Secrétaire général adjoint	–	–	–
Sous-Secrétaire général	1	1	–
D-2	–	–	–
D-1	2	2	–
P-5	2	2	–
P-4	6	6	–
P-3	3	4	1
P-2/P-1	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>1</b>
Services généraux (1re classe)	2	2	–
Services généraux (autres classes)	17	16	(1)
<b>Total partiel</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>(1)</b>
Service mobile	39	39	–
Service de sécurité	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>–</b>
<b>Total, personnel international</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>–</b>
Personnel local	166	166	–
Personnel contractuel international	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>166</b>	<b>166</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>238</b>	<b>238</b>	<b>–</b>

## B. Effectifs actuels et proposés

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Services généraux et catégories apparentées</i>				<i>Personnel local</i>	<i>Personnel contractuel</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total général</b>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total</b>	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>					<i>Service de sécurité</i>	<b>Total</b>
<b>Services organiques</b>																		
<b>Bureau du commandant de la Force</b>																		
Actuels	-	1	-	1	-	4	1	-	7	-	-	3	-	3	10	-	-	20
Proposés	-	1	-	1	-	4	1	-	7	-	-	3	-	3	10	-	-	20
<b>Bureau du Chef de l'administration</b>																		
Actuels	-	-	-	1	-	-	-	-	1	2	-	2	-	4	1	-	-	6
Proposés	-	-	-	1	-	-	-	-	1	2	-	2	-	4	1	-	-	6
<b>Total, services organiques</b>																		
Actuels	-	1	-	2	-	4	1	-	8	2	-	5	-	7	11	-	-	26
Proposés	-	1	-	2	-	4	1	-	8	2	-	5	-	7	11	-	-	26
<b>Services administratifs</b>																		
<b>Section du personnel</b>																		
Actuels	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1	2	-	3	3	-	-	7
Proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1	2	-	3	3	-	-	7
<b>Section des finances</b>																		
Actuels	-	-	-	-	1	-	-	-	1	2	1	3	-	6	10	-	-	17
Proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	1	2	1	3	-	6	10	-	-	17
<b>Section des achats</b>																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	1	-	2	6	-	-	10
Proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	1	-	2	6	-	-	10
<b>Section des services d'appui technique</b>																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	4	-	1	-	5	44	-	-	50
Proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	4	-	1	-	5	44	-	-	50
<b>Section du traitement électronique de l'information</b>																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	1	-	2	7	-	-	10
Proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	1	-	2	7	-	-	10
<b>Section des transports</b>																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	1	-	13	41	-	-	54
Proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	1	-	13	41	-	-	54

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Services généraux et catégories apparentées			Volontaires des Nations Unies	Total général			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité			Total	Personnel local	Personnel contractuel
<b>Section des services généraux</b>																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	1	-	7	32	-	-	39
Proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	-	-	6	32	-	-	39
<b>Section des communications</b>																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	2	-	13	12	-	-	25
Proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	2	-	13	12	-	-	25
<b>Total, services administratifs</b>																		
Actuels	-	-	-	-	2	2	2	-	6	37	2	12	-	51	155	-	-	212
Proposés	-	-	-	-	2	2	3	-	7	37	2	11	-	50	155	-	-	212
<b>Total</b>																		
Actuels	-	1	-	2	2	6	3	-	14	39	2	17	-	58	166	-	-	238
Proposés	-	1	-	2	2	6	4	-	15	39	2	16	-	57	166	-	-	238

19. Les effectifs proposés pour la MONUIK font apparaître deux changements : la suppression d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) et la création d'un nouveau poste P-3 de fonctionnaire chargé de la sécurité et des opérations aériennes, attribué à la Section des services généraux. Ce nouveau poste est nécessaire pour assurer la sécurité des opérations aériennes de la MONUIK, aussi bien sur le plan technique que sur le plan administratif. La définition d'emploi du poste en question figure à l'annexe II.D. La ventilation détaillée des effectifs est indiquée dans le tableau ci-dessus.

20. Au paragraphe 9 de sa résolution 52/238 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer à s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Mission d'observation, en tenant compte de ses besoins. Après examen et pour des raisons opérationnelles, on a conclu qu'il était impossible, à ce stade, de remplacer des agents des services généraux par des agents locaux.

## **IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000**

21. Le montant total brut des dépenses nécessaires pour le fonctionnement de la MONUIK pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 est estimé à 50 777 800 dollars (montant net : 49 782 900 dollars). Environ 37 % de ce montant a été calculé sur la base des coûts et ratios standard indiqués dans le Manuel des coûts standard et les 63 % restants concernent les dépenses propres à la Missions et d'autres objets de dépenses ne correspondant pas aux coûts standard, soit 65 objets de dépenses, dont 38 pour lesquels il n'existe pas de coût standard. Les dépenses propres à la Mission, y compris celles ne correspondant pas aux paramètres de calcul des coûts standard sont décrites dans l'annexe II.A.

22. Le montant des prévisions de dépenses, présentées à l'annexe I, est supérieur de 3 % (1 671 900 dollars en chiffres bruts) à celui des crédits ouverts pour la période en cours, qui va du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Ce dépassement est essentiellement imputable a) à l'augmentation des dépenses afférentes au personnel civil et des contributions du personnel liée à la hausse des coûts salariaux standard et à l'adjonction d'un poste P-3 qui a été compensée en partie par la suppression d'un poste d'agent des services généraux; et b) à une augmentation des dépenses opérationnelles afférentes aux locaux et à l'hébergement, aux opérations aériennes, aux opérations navales (première demande de crédits), aux transmissions, au matériel divers, aux fournitures et aux services. En contrepartie, les dépenses afférentes au personnel militaire ont diminué.

23. On trouvera dans la colonne 1 de l'annexe I.A les prévisions ventilées par objet de dépense pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, dans la colonne 2 la répartition des crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, telle qu'autorisée par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/238, et dans la colonne 3 les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Ces dernières ne comprennent pas les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), qui font l'objet de rubriques séparées. Aux fins de comparaison avec la colonne 3, les chiffres des colonnes 1 et 2 ne comprennent pas les dépenses, les montants répartis et les prélèvements au titre du compte de la Base. Les dépenses non renouvelables sont indiquées dans la colonne 4. On trouve la répartition des ressources par grande catégorie à la section B de l'annexe I, et des renseignements complémentaires sur les prévisions de dépenses à la section C.

24. Les renseignements complémentaires sur les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 visent à étayer les propositions concernant les ressources non renouvelables et les propositions concernant les ressources renouvelables pour lesquelles les montants demandés accusent un écart de 10 % ou de 100 000 dollars par rapport aux montants correspondants dans le budget précédent. On trouve une analyse plus détaillée des prévisions de dépenses aux sections A à C de l'annexe II. La section A présente les dépenses renouvelables propres à la Mission, la section B la répartition des ressources par grande catégorie du budget (coûts standard et coûts propres à la Mission), et la section C les dépenses non renouvelables. Les définitions d'emploi figurent dans la section D de l'annexe II.

25. Les ressources demandées au titre des opérations navales ont été nouvellement ajoutées dans les prévisions de dépenses de la MONUIK. Au cours de la période 1998/99, la Mission d'observation a commencé à effectuer des patrouilles maritimes dans le Khor Abdullah. Le Gouvernement koweïtien a mis gracieusement quatre navires, une base d'observation située sur l'île de Warbah et une installation radar à la disposition de l'ONU. Il est néanmoins nécessaire de prévoir des ressources pour le carburant et l'entretien des navires et pour les travaux généraux d'entretien de la base d'observation.

26. Le matériel et les opérations informatiques ont été passés systématiquement en revue en 1998 pour chacune des missions de maintien de la paix sur le terrain afin de s'assurer qu'ils étaient compatibles pour le passage à l'an 2000 et qu'ils pourraient fonctionner sans difficultés après le 31 décembre 1999. Au vu des résultats de cette étude et étant donné que la question doit être réglée en priorité, on a commencé à prendre immédiatement des dispositions pour remplacer la plupart des articles non compatibles qui ont été identifiés, l'objectif étant de faire en sorte que le matériel et les logiciels compatibles an 2000 soient entièrement installés et opérationnels d'ici au 31 décembre 1999. Une fraction importante des dépenses afférentes au remplacement du matériel et des logiciels non compatibles, à la modernisation des systèmes existants, à l'introduction de nouveaux systèmes et à la formation du personnel est couverte actuellement par les crédits qui ont déjà été budgétisés à ces fins et en redéployant des ressources dans les budgets approuvés pour chacune des missions de maintien de la paix pour la période en cours (1er juillet 1998-30 juin 1999). Dans le cas de la MONUIK, une partie seulement des dépenses liées au remplacement du matériel et des logiciels informatiques a pu être financée dans les limites du budget approuvé pour la période en cours. Le solde des ressources nécessaires fait maintenant l'objet d'une demande de crédit dans le cadre du projet de budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, au titre des dépenses non renouvelables.

27. Il n'y a pas de recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui restent en suspens.

## **X. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session**

28. En ce qui concerne le financement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït, l'Assemblée générale est appelée à prendre la décision ci-après à sa cinquante-troisième session :

a) Ouvrir des crédits d'un montant brut de 50 777 800 dollars (montant net : 48 782 900 dollars) pour la Mission d'observation pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, comprenant le montant net de 32 521 900 dollars, représentant les deux tiers des dépenses, qui doit être financé au moyen de contributions volontaires du Gouvernement koweïtien;

b) Mettre en recouvrement le montant brut de 18 255 900 dollars (montant net : 16 261 000 dollars), représentant le solde net des crédits ouverts aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois commençant le 1er juillet 1999, après déduction des contributions volontaires, et ce, à raison d'un montant brut mensuel de 1 521 325 dollars (montant net : 1 335 083 dollars) sous réserve de la décision que prendra le Conseil de sécurité sur la question de savoir s'il faut maintenir la Mission ou mettre fin à son mandat.

## Annexe I

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1997-30 juin 1998	1er juillet 1998-30 juin 1999	1er juillet 1999-30 juin 2000	
	Dépenses <sup>a</sup>	Montant réparti <sup>b, c</sup>	Total prévisions	Dépenses non renouvelables
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	7 055,8	7 215,6	7 196,1	–
2. Contingents	15 549,8	15 822,9	15 833,1	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	1 673,2	1 346,9	1 202,8	–
b) Soutien logistique autonome	–	–	–	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	320,0	441,2	441,2	–
<b>Total partiel, rubrique 3</b>	<b>1 993,2</b>	<b>1 788,1</b>	<b>1 644,0</b>	<b>–</b>
<b>Total, catégorie I</b>	<b>24 598,8</b>	<b>24 826,6</b>	<b>24 673,2</b>	<b>–</b>
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	11 017,4	12 675,4	13 157,8	–
3. Personnel contractuel international	–	–	–	–
4. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
5. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
6. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
<b>Total, catégorie II</b>	<b>11 017,4</b>	<b>12 675,4</b>	<b>13 157,8</b>	<b>–</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	853,5	781,6	924,4	250,6
2. Remise en état des infrastructures	52,0	30,0	30,0	30,0
3. Transports	2 277,7	3 034,6	3 067,9	1 489,8
4. Opérations aériennes	2 856,2	3 349,5	3 651,4	–
5. Opérations navales	–	–	91,4	6,0
6. Transmissions	668,9	664,9	900,9	635,9
7. Matériel divers	385,2	624,6	730,6	494,4
8. Fournitures et services	1 104,4	1 120,5	1 440,3	–
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	30,0	30,0
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	58,3	100,0	70,0	–
<b>Total partiel, rubrique 9</b>	<b>58,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>30,0</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>8 256,2</b>	<b>9 705,7</b>	<b>10 936,9</b>	<b>2 936,7</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	–	–	–	–

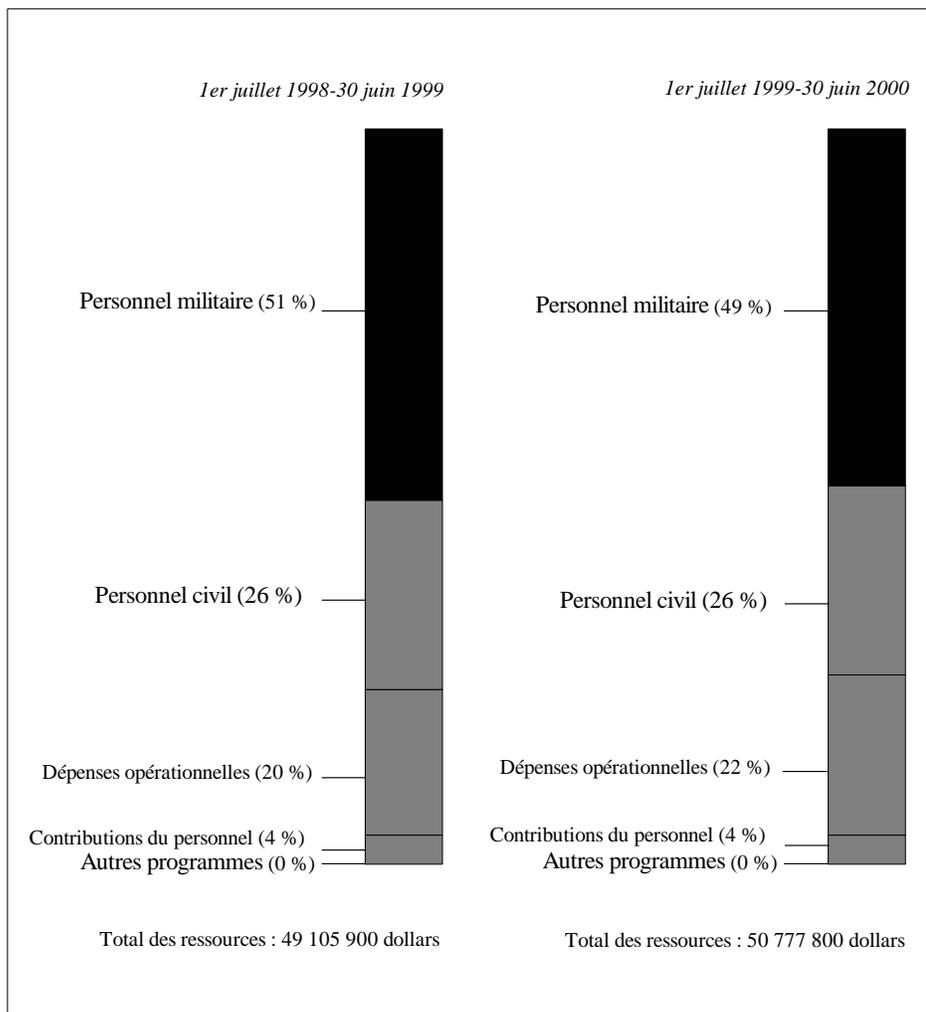
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1997-30 juin 1998	1er juillet 1998-30 juin 1999	1er juillet 1999-30 juin 2000	
	Dépenses <sup>a</sup>	Montant réparti <sup>b,c</sup>	Total prévisions	Dépenses non renouvelables
3. Programmes de formation	11,3	10,0	15,0	3,0
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>11,3</b>	<b>10,0</b>	<b>15,0</b>	<b>3,0</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>	–	–	–	–
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	–	–	–	–
<b>VII. Contributions du personnel</b>	1 577,0	1 888,2	1 994,9	–
<b>Total, catégories I à VII</b>	<b>45 460,7</b>	<b>49 105,9</b>	<b>50 777,8</b>	<b>2 939,7</b>
<b>VIII. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(1 577,0)	(1 888,2)	(1 994,9)	–
<b>IX. Contributions volontaires en nature budgétisées</b>	–	–	–	–
<b>Total, catégories VIII et IX</b>	<b>(1 577,0)</b>	<b>(1 888,2)</b>	<b>(1 994,9)</b>	–
Total brut	45 460,7	49 105,9	50 777,8	2 939,7
Total net	43 883,7	47 217,7	48 782,9	2 939,7
<b>X. Contributions en nature non budgétisées</b>	–	–	–	–
<b>Total des ressources</b>	<b>43 883,7</b>	<b>47 217,7</b>	<b>48 782,9</b>	<b>2 939,7</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/53/782). Ils ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (1 952 100 dollars) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (679 200 dollars).

<sup>b</sup> Voir la résolution 52/238 de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998.

<sup>c</sup> Non compris 2 618 400 dollars affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 419 500 dollars prélevés sur la masse des ressources approuvées au titre de la participation de la Mission au financement de la Base de soutien logistique.

**B. Répartition des ressources par grande catégorie de dépenses<sup>a,b</sup>**



<sup>a</sup> Les autres programmes représentent moins de 1 % du total des ressources.

<sup>b</sup> Les chiffres étant arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

## C. Renseignements complémentaires

### Personnel militaire

*Montant réparti : 24 826 600 dollars; dépenses prévues : 24 673 200 dollars; écart : (153 400 dollars)*

1. L'écart de 153 400 dollars enregistré à cette rubrique tient à une baisse des dépenses afférentes aux observateurs militaires (19 500 dollars) et au matériel appartenant aux contingents (144 100 dollars), compensée en partie par une hausse des dépenses au titre des contingents (10 200 dollars).

### Matériel appartenant aux contingents

2. Le montant prévu au titre du matériel appartenant aux contingents permettra de rembourser au pays hôte et aux gouvernements qui fournissent des contingents les dépenses afférentes au matériel qu'ils ont fourni à leurs contingents à la demande de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu d'un taux d'amortissement annuel de 10 %.

### Personnel civil

*Montant réparti : 12 675 400 dollars; dépenses prévues : 13 157 800 dollars; écart : 482 400 dollars*

3. Le montant additionnel de 482 400 dollars à cette rubrique provient des traitements du personnel international et des dépenses communes de personnel correspondants (366 000 dollars) et de l'indemnité de subsistance (mission) (116 400 dollars).

### Personnel international et personnel local

4. Les traitements et les dépenses communes de personnel intéressant le personnel international sont calculés sur la base des coûts standard de 1999 applicables à New York et concernent 72 fonctionnaires internationaux (15 administrateurs, 18 agents des services généraux et 39 agents du Service mobile), compte tenu d'un taux de vacance de postes de 10 %. Les traitements et les dépenses communes de personnel intéressant le personnel local sont fondés sur le barème en vigueur dans la zone de la mission. Ils sont calculés pour 166 agents locaux sur la base de 10 % de postes vacants.

5. Le montant prévu au titre de l'indemnité de subsistance (mission) pour le personnel civil international est calculé sur la base des taux indiqués dans la section A de l'annexe II et d'un taux de vacance de postes de 10 %.

### Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 9 705 700 dollars; dépenses prévues : 10 936 900 dollars; écart : 1 231 200 dollars*

6. Le montant prévu (10 936 900 dollars) comprend les dépenses non renouvelables qui s'élèvent à 2 936 700 dollars.

7. L'écart de 1 231 200 dollars enregistré à cette rubrique résulte d'une augmentation des dépenses au titre des locaux/hébergement (142 800 dollars), des transports (33 300 dollars), des opérations aériennes (301 900 dollars), des moyens initiaux nécessaires pour les

opérations navales (91 400 dollars), des transmissions (236 000 dollars), du matériel divers (106 000 dollars) et des fournitures et services (319 800 dollars).

### **Locaux/hébergement**

8. L'écart enregistré à cette rubrique tient au fait qu'il est prévu un montant plus élevé (142 600 dollars) pour l'aménagement et la rénovation des locaux et leur entretien périodique du fait de leur vétusté, que le coût de l'eau potable livrée une fois par semaine à la base d'observation N-2 au titre du dernier contrat est plus élevé, que le coût du gazole nécessaire pour les groupes électrogènes installés dans les bases d'observation, les camps des sections et les postes de commandement de secteur a augmenté (voir les indications détaillées à l'annexe II.C), et qu'un montant de 108 000 dollars est prévu pour la construction d'annexes aux bâtiments préfabriqués de la MONUIK à des fins opérationnelles. Les services collectifs de distribution sont fournis à titre gratuit par le gouvernement hôte à Camp Khor, Al' Abdali et Kheitan.

### **Transports**

9. Le parc automobile de la MONUIK compte 422 véhicules. Les ressources prévues doivent permettre de remplacer 41 véhicules de divers types qu'il est proposé de retirer du service en raison de leur usure normale, conformément au programme de remplacement (basé sur l'âge et le kilométrage) des moyens de transport. Il est également proposé de remplacer 35 véhicules militaires 4 x 4 (VLRA) fournis par le Gouvernement koweïtien au titre du matériel appartenant aux contingents par des véhicules 4 x 4 tous usages appartenant à l'ONU, ces derniers étant moins coûteux et plus faciles à entretenir. Les 35 VLRA seront rendus au Gouvernement koweïtien. On trouvera des détails à ce sujet dans la section C de l'annexe II.

10. Un montant réduit de 289 300 dollars est prévu au titre des carburants et lubrifiants, les dépenses étant calculées à raison de 0,13 dollar le litre pour une consommation mensuelle de 375 litres de carburant par véhicule pour 258 véhicules légers appartenant à l'ONU et 119 véhicules légers appartenant aux contingents (222 300 dollars), et de 320 litres de carburant par véhicule pour 13 engins lourds du génie appartenant à l'ONU (6 500 dollars) et 32 véhicules blindés appartenant aux contingents (16 100 dollars), plus le coût des lubrifiants (44 400 dollars).

### **Opérations aériennes**

11. L'écart de 301 900 dollars enregistré à cette rubrique résulte d'une augmentation du coût de l'affrètement de deux hélicoptères, qui passe de 1 035 dollars par mois à 1 190,25 dollars par mois au titre du contrat en vigueur.

### **Opérations navales**

12. Un montant initial de 91 400 dollars est prévu pour les opérations navales du Camp Khor et de la nouvelle base d'observation N-1A située sur l'île de Warbah. La MONUIK disposera de quatre bateaux fournis par le Gouvernement koweïtien. Ces patrouilleurs permettront de surveiller le Khor Abdallah et de ravitailler l'île de Warbah. Les deux petits patrouilleurs seront basés à Camp Khor et les deux moyens sur l'île de Warbah.

13. Les ressources prévues permettront de couvrir le coût de l'inspection initiale et des essais ainsi que les dépenses afférentes aux aménagements nécessaires avant la phase opérationnelle (6 000 dollars), le coût du carburant (61 500 dollars), les frais d'entretien <(17

900 dollars) et le coût de l'assurance responsabilité et risques de guerre, à raison d'une prime annuelle de 6 000 dollars pour tous les bateaux.

### **Transmissions**

14. Le montant additionnel de 236 000 dollars à cette rubrique résulte des dépenses non renouvelables (635 900 dollars) nécessaires pour améliorer le réseau de transmissions de la MONUIK (614 700 dollars) et le matériel d'atelier et d'essai (21 200 dollars). Il s'agira notamment d'améliorer l'équipement hertzien numérique de la zone démilitarisée qui comprend sept stations et trois centraux téléphoniques numériques à autocommutateur privé. On trouvera des détails à ce sujet dans la section C de l'annexe II. Il convient de noter à cet égard que les travaux d'amélioration des liaisons numériques entre Umm Qasr et le PC du secteur nord sont prévus pour l'exercice financier 1998/99.

15. Les ressources prévues à cette rubrique couvrent également les dépenses renouvelables au titre des communications par réseaux commerciaux (200 000 dollars) et des pièces de rechange et fournitures (65 000 dollars), dont le montant a baissé.

### **Matériel divers**

16. Le montant additionnel de 106 000 dollars à cette rubrique résulte des dépenses non renouvelables, d'un montant de 494 400 dollars, qui seront presque exclusivement consacrées au remplacement d'une série de matériels comme indiqué dans la section C de l'annexe II. Il s'agit notamment du matériel de bureau (photocopieuses, télécopieurs et déchiqueteuses), du matériel informatique prêt pour le passage à l'an 2000, du matériel d'observation, des citernes à essence et des débitmètres, du matériel médical et dentaire, du matériel d'hébergement, du matériel de réfrigération, d'autres matériels divers et du matériel d'épuration de l'eau. Le montant prévu permettra également de couvrir le fret de 12 groupes électrogènes qui seront prélevés sur les stocks de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et l'acquisition de trois nouvelles unités de refroidissement.

### **Fournitures et services**

17. Les ressources prévues à cette rubrique permettront de couvrir le coût de fournitures et services divers. Le montant additionnel de 319 800 dollars résulte essentiellement d'une augmentation des dépenses au titre des services contractuels et du matériel pour la défense des périmètres nécessaires pour assurer à la Mission une protection adéquate, des incidents attestant de graves problèmes de sécurité ayant été signalés dans certaines bases d'observation.

### **Fret aérien et de surface**

18. Des ressources sont prévues pour le transport d'une charrue de déminage jusqu'à la MONUIK, pour le fret et le camionnage par les soins d'entreprises privées, pour les frais d'expédition et de dédouanement des envois officiels à destination ou en provenance du Koweït et pour d'autres éléments qui ne sont pas pris en compte ailleurs dans les prévisions de dépenses.

### **Autres programmes**

*Montant réparti : 10 000 dollars; dépenses prévues : 15 000 dollars; écart : 5 000 dollars*

### **Programmes de formation**

19. Des ressources sont prévues pour financer la formation dans les domaines de l'informatique, des transmissions, de la réparation du matériel de bureau et de la sécurité ainsi que pour acquérir les supports pédagogiques connexes.

### **Contributions du personnel**

*Montant réparti : 1 888 200 dollars; dépenses prévues : 1 994 900 dollars; écart : 106 700 dollars*

20. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Les ressources prévues tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 10 % aussi bien pour les 72 postes de fonctionnaire international que pour les 166 postes d'agent local proposés.

### **Recettes provenant des contributions du personnel**

*Montant réparti : 1 888 200 dollars; dépenses prévues : 1 994 900 dollars; écart : 106 700 dollars*

21. Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique VII) a été inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États sont crédités d'une part des avoirs du Fonds au prorata de leurs quotes-parts dans le budget de la MONUIK.

## Annexe II

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse

### A. Coûts standard et coûts propres à la mission

(En dollars des États-Unis)

Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>1. Indemnité de subsistance (missions)</b>							
Zone démilitarisée	90		<sup>a</sup>	90			Les taux ont pris effet au 1er mars 1996.
Koweït City	75		<sup>a</sup>	75			
Bagdad	100		<sup>a</sup>	100			
<b>2. Frais de voyage</b>							
Observateurs militaires et personnel international	2 000		<sup>a</sup>	1 950			Coût d'un billet aller simple, y compris les frais de transport d'effets personnels. Légère réduction sur la base des dépenses antérieures.
Contingents	700		<sup>a</sup>	650			Coût d'un aller simple. Légère réduction sur la base des dépenses antérieures.
<b>3. Personnel militaire</b>							
Observateurs militaires	195	195					
Membres des unités d'infanterie	775	775					
Logistique/appui	133	133					
<b>4. Remboursements au titre des contingents</b>							
a) Soldes et indemnités	988		988		988		
b) Indemnités de spécialisation	291		291		291		
Membres des unités d'infanterie	10 %				10 %		Versée pour 10 % des unités.
Logistique/appui	25 %				25 %		Versée pour 25 % des unités.
<b>5. Indemnité d'habillement et équipement</b>							
Observateurs militaires	200		200			200	
Contingents	70		70		70		Le montant comprend le coût des munitions (5 dollars).
<b>6. Détente et loisirs</b>							
Permissions	10,50		10,50	10,50			Indemnité versée à concurrence de sept jours par période de six mois.
Équipements de loisirs	9		8		8		
Courrier/affranchissement	5		<sup>a</sup>		4		Sur la base des dépenses antérieures.

Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>7. Rations</b>							
Rations	4,99		<sup>a</sup>	5,50			Chiffres basés sur le contrat actuel, ajustés pour tenir compte de l'inflation.
Eau en bouteille	0,225		11	0,22			
<b>8. Indemnité journalière</b>	1,28		1,28	1,28			
<b>9. Matériel appartenant aux contingents</b>							
Matériel lourd	1 346 910		<sup>a</sup>			1 202 800	
<b>10. indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</b>	40 000		40 000	40 000			1 % de l'effectif total des contingents et des observateurs militaires.
<b>11. Personnel civil</b>							
Personnel international	72	72					
Personnel local	166	166					
<b>12. Personnel local</b>							
Traitements nets							
Zone démilitarisée et Koweït	2 000				2 000		Sur la base des barèmes en vigueur au 1er septembre 1997.
Bagdad	1 200				1 200		Idem
Dépenses communes de personnel							
Zone démilitarisée et Koweït	550				550		
Bagdad	90				90		
Contributions du personnel							
Zone démilitarisée et Koweït	500				500		
Bagdad	280				280		
<b>13. Autres frais de voyage</b>							
Voyages du Siège à destination de la zone de la mission	7 200		<sup>a</sup>			27 800	
Voyages du commandant de la Force	20 400		<sup>a</sup>			13 400	
Voyages des fonctionnaires de la mission à destination du Siège	12 100		<sup>a</sup>			20 200	
Voyages dans la zone de la mission	4 000		<sup>a</sup>			5 000	
Voyages à destination de la Base de soutien logistique des Nations Unies	0		<sup>a</sup>			0	
Voyages du Bureau des services de contrôle interne	30 600		<sup>a</sup>			9 200	
Voyages du spécialiste du transport aérien	5 900		<sup>a</sup>			3 300	
Voyages au titre de la formation liée au matériel appartenant aux contingents			<sup>a</sup>			10 000	
<b>14. Fournitures d'entretien</b>	16 167		10 % du loyer		16 417		
<b>15. Services d'entretien</b>	3 725		10 % du loyer		3 583		
<b>16. Essence</b>							
Électricité	15 000				12 000		Sur la base des dépenses antérieures.

Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Coût standard	Prévisions de dépenses		Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
Eau	2 300				2 665	Augmentation du coût de l'eau potable livrée par semaine à la base d'observation N-2 par un entrepreneur privé.
Carburants pour groupes électrogènes	6 000				21 484	
<b>17. Véhicules</b>						Voir la section C pour des informations supplémentaires.
Véhicules civils	390	390				La zone démilitarisée, longue de 240 km, s'étend dans le désert sur 10 km à l'intérieur de l'Iraq et sur 5 km à l'intérieur du Koweït.
Véhicules militaires	32	32				
Remorques appartenant à l'ONU	21	21				
Remorques appartenant aux contingents	11	11				
<b>18. Location de véhicules</b>	2 367				2 250	
<b>19. Pièces de rechange, réparations et entretien</b>						
Véhicules civils	100/144	110/550			110/165	Sur la base d'une moyenne de 165 dollars par véhicule et par mois pour 203 véhicules de plus d'un an et de 110 dollars par véhicule et par mois pour 71 véhicules de moins d'un an.
Véhicules spéciaux et engins du génie	330				292	Sur la base des dépenses antérieures.
Véhicules blindés	420				375	Sur la base des dépenses antérieures.
<b>20. Essence</b>						
Véhicules civils	906			627		Sur la base des dépenses antérieures.
Véhicules militaires	130			44		Sur la base des dépenses antérieures.

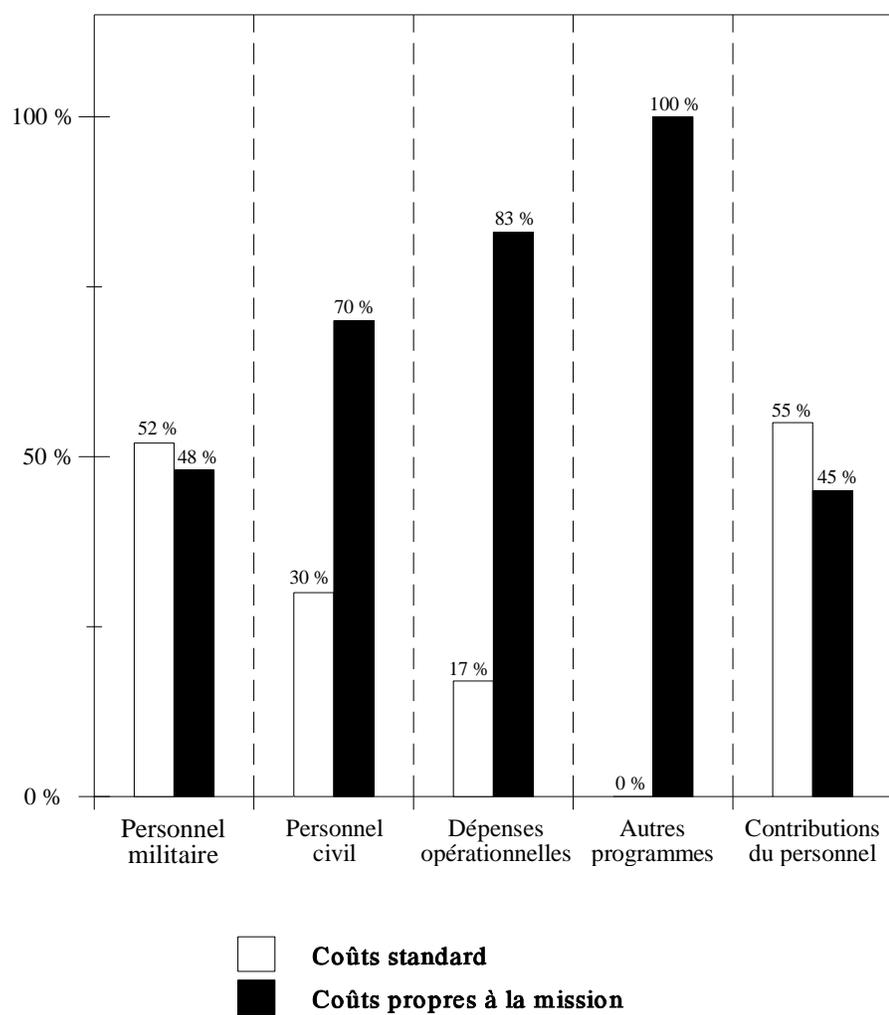
Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Coût standard	Prévisions de dépenses		Coût annuel	Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
<b>21. Assurance</b>							
Assurance locale							
Véhicules civils							
Iraq	60 450	390				85 800	
Koweït	33 540	390				50 700	Augmentation des primes.
Véhicules militaires							
Iraq	9 760	32				15 040	Augmentation du coût unitaire (de 305 dollars à 470 dollars par véhicule blindé par an).
Koweït	–	–					
Assurance mondiale							
Véhicules civils	22 230	422				23 400	Majoration des primes (de 57 dollars à 60 dollars par véhicule).
Véhicules militaires	12 800	422				11 200	Baisse des primes (de 400 dollars à 350 dollars par véhicule blindé).
<b>22. Hélicoptères (nombre d'appareils)</b>	2	2					Pour des vols de patrouille et de reconnaissance, des vols de ravitaillement, des patrouilles côtières, des évacuations sanitaires et des opérations de recherche et de sauvetage.
<b>23. Heures de vol (par mois)</b>	180	180					Nombre total d'heures de vol de deux hélicoptères.
<b>24. Frais de location d'hélicoptères</b>	1 035		1 900		1 190,25		Sur la base du nouveau contrat.
<b>25. Carburant pour hélicoptères</b>	14 900		<sup>a</sup> 14 900				
<b>26. Assurance (hélicoptères)</b>	4 000		<sup>a</sup>			26 400	Augmentation des primes.
<b>27. Avions (nombre d'appareils)</b>							
AN-26	1	1					Pour le transport de personnel, de fournitures et de matériel dans la zone de la mission.
<b>28. Heures de vol (par mois)</b>	85	85					165 heures par trimestre plus 90 heures de vol supplémentaires gratuites.
<b>29. Location d'avions</b>	33 990		38 500		34 000		
<b>30. Carburant pour avions</b>	22 100				21 500		Sur la base des dépenses antérieures.
<b>31. Assurance (avions)</b>	5 500					12 000	Augmentation du coût pour la MONUIK du fait des primes plus élevées payées par l'ONU.
<b>32. Opérations aériennes – autres dépenses</b>							
Droits d'atterrissage et de manutention au sol	10 600				10 600		Sur la base des dépenses antérieures.

Description	Prévisions antérieures	Effectif et parc moyens	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>33. Opérations navales</b>							
Nombre de navires							
Navires légers	0	2					
Navires moyens	0	2					
Carburant	0		a		5 000		
Entretien	0		a			17 900	
Assurance	0		a			6 000	
<b>34. Pièces de rechange et fournitures (transmissions)</b>	80 000		a			65 000	Sur la base des dépenses antérieures.
<b>35. Communications par satellite</b>	35 750		a		24 500		Chiffres réduits au vu des dépenses antérieures.
Location d'un répéteur	85 000		a			85 000	Au tarif de 21 250 dollars par trimestre.
Droits INMARSAT	1 500				1 500		
<b>36. Communications par réseaux commerciaux</b>	13 300		a		8 100		Le coût de la télécopie, de la location des lignes de téléphone et des appels internationaux est calculé sur la base des dépenses antérieures.
<b>37. Matériel, pièces de rechange, réparations et entretiens divers</b>	20 400		a		19 700		
<b>38. Vérification des comptes</b>	94 700				97 700		
<b>39. Services contractuels</b>	564 600					613 300	Sur la base du taux applicable au contrat actuel, majoré de 10 % pour tenir compte de l'inflation. Le contrat actuel expirant au cours de la période, un nouveau contrat doit être négocié.
<b>40. Services informatiques</b>	26 300					20 000	Sur la base des dépenses antérieures.
<b>41. Services et traitements médicaux</b>	0,7		1,0		0,17		Taux applicables par personne par mois pour un effectif total de 1 175 personnes.
<b>42. Demandes d'indemnisation et règlements</b>	3,5		1,0		2,1		Taux applicables par personne par mois pour un effectif total de 1 175 personnes.
<b>43. Dépenses de représentation</b>	5 000		a			5 000	
<b>44. Autres services divers</b>							
Frais juridiques, bancaires, etc.	11 000					16 000	
Nettoyage des fosses septiques	20 000					15 000	
Nettoyage des citernes à eau	10 000					0	
Remplissage des extincteurs	0					4 000	
Déparasitage des bases d'observation	9 000					5 000	
<b>45. Papeterie et fournitures de bureau</b>	5,7		15,0		4,3		Taux applicables par personne par mois pour un effectif de 1 175 personnes, sur la base des dépenses antérieures.
<b>46. Fournitures médicales</b>	1,1		28,0		1,2		Ressources prévues seulement pour les fournitures médicales qui ne seraient pas fournies par le Gouvernement koweïtien.
<b>47. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage</b>	1,8		5,0		2,1		Sur la base des dépenses antérieures.
<b>48. Abonnements</b>	1 600		a		1 650		

<i>Description</i>	<i>Prévisions antérieures</i>	<i>Effectif et parc moyens</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>			<i>Explication</i>
			<i>Coût standard</i>	<i>Coût unitaire ou coût journalier</i>	<i>Coût mensuel</i>	
<b>49. Fournitures électriques</b>	8 300		<sup>a</sup>		7 500	Sur la base des dépenses antérieures.
<b>50. Fournitures pour la défense des périmètres</b>	10 000		<sup>a</sup>			300 000 Augmentation due à la nécessité de renforcer la protection de périmètres.
<b>51. Cartes opérationnelles</b>	3 000		<sup>a</sup>			2 400
<b>52. Intendance et magasins</b>	4,5		1,0		4,5	Sur la base de 4,5 dollars par personne par mois, pour un effectif de 1 175 personnes.
<b>53. Formation</b>	10 000		<sup>a</sup>			15 000

<sup>a</sup> Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépenses.

**B. Répartition des ressources par grande catégorie du budget :  
coûts standard et coûts propres à la mission**



## C. Dépenses prévues non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	<i>Nombre actuel (1)</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer (2)</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires (3)</i>	<i>Nombre total d'unités (4) = (2) + (3)</i>	<i>Coût unitaire (5)</i>	<i>Coût total (6) = (4) x (5)</i>
<b>I. Personnel militaire</b>						–
<b>II. Personnel civil</b>						–
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>						
1. Locaux/hébergement						
a) Location de locaux						–
b) Aménagement et rénovation des locaux						–
Réparation des citernes à eau des bases d'observation en vue de garantir la qualité de l'eau						14,2
Rénovation de l'entrepôt des services généraux de la MONUIK actuellement en très mauvais état						18,0
Rénovation des blocs sanitaires à Camp Sierra						14,4
Rénovation des trottoirs et remblayage des nids de poule au quartier général de la MONUIK						15,0
Reconstruction du système d'évacuation des eaux de ruissellement à Kheitan afin d'éviter les inondations						21,0
Asphaltage de l'aire de réception et d'inspection fortement endommagée par les camions						18,0
Travaux de rénovation extérieurs des bâtiments du quartier général de la MONUIK						19,0
Travaux d'étanchéité sur les toits des installations à Kheitan						23,0
<b>Total partiel [rubrique 1 b)]</b>						<b>142,6</b>
c) Fournitures d'entretien						–
d) Services d'entretien						–
e) Services collectifs de distribution						–
f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués						–
Installation d'un solarium secondaire dans les bâtiments préfabriqués existants						72,4
Remplacement des abris de protection construits en bois par des structures métalliques						17,8
Installation d'abris de protection des citernes à eau à Camp Sierra						17,8
<b>Total partiel [rubrique 1 f)]</b>						<b>108,0</b>
<b>Total, rubrique 1</b>						<b>250,6</b>
2. Remise en état des infrastructures						
a) Amélioration des pistes d'atterrissage						–
b) Amélioration des routes						30,0
c) Réparation des ponts						–
<b>Total, rubrique 2</b>						<b>30,0</b>

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires (3)	Nombre total d'unités (4) = (2) + (3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4) x (5)
<b>3. Transports</b>						
<b>a) Achat de véhicules</b>						
Véhicules tous usages						
Berlines légères	23	3	–	3	8,80	26,4
Berlines moyennes/lourdes	8	–	–	–	–	–
Véhicules tous usages 4 x 4	156	60	–	60	12,00	720,0
Fourgonnettes 4 x 4 (cabine simple)	–	1	–	1	13,00	13,0
Fourgonnettes 4 x 4 (double cabine)	–	1	–	1	14,00	14,0
Autocars légers	24	3	–	3	15,00	45,0
Autocars moyens	10	3	–	3	50,00	150,0
Autocars lourds	2	–	–	–	–	–
Véhicules de transport logistique légers	27	–	–	–	–	–
Véhicules de transport logistique moyens	16	–	–	–	–	–
Véhicules de transport logistique lourds	8	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>274</b>	<b>71</b>	<b>–</b>	<b>71</b>		<b>968,74</b>
Véhicules spéciaux						
Camions-ambulances	9	2	–	2	42,00	84,00
Camions-grues	1	–	–	–	–	–
Camions à benne	4	–	–	–	–	–
Camions-citernes (carburant)	11	1	–	1	90,00	90,0
Autopompes	2	–	–	–	–	–
Camions frigorifiques	4	–	–	–	–	–
Véhicules blindés de transport de troupes	32	–	–	–	–	–
Camions-citernes (eau)	8	–	–	–	–	–
Dépanneuses	5	–	–	–	–	–
Tracteurs routiers	11	2	–	2	60,00	120,0
VLRA	39	–	–	–	–	–
<b>Total partiel (véhicules spéciaux)</b>	<b>126</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>5</b>		<b>294,0</b>
Engins du génie						
Camions (lubrifiants)	1	–	–	–	–	–
Excavatrices	2	–	–	–	–	–
Buteurs	2	–	–	–	–	–
Chargeuses à prise frontale	3	–	–	–	–	–
Niveleuses et décapeuses	4	–	–	–	–	–
Rouleaux compresseurs vibrateurs	2	–	–	–	–	–
Élévateurs à fourche	8	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>22</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total partiel (véhicules tous usages, véhicules spéciaux et matériel du génie)</b>	<b>422</b>	<b>76</b>	<b>–</b>	<b>76</b>		<b>1 262,4</b>
Fret (15 %)						189,4
<b>Total partiel plus fret</b>						<b>1 451,8</b>
À déduire : matériel prélevé sur les stocks						–
<b>Total partiel [rubrique 3 a)]</b>						<b>1 451,8</b>

	<i>Nombre actuel (1)</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer (2)</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires (3)</i>	<i>Nombre total d'unités (4) = (2) + (3)</i>	<i>Coût unitaire (5)</i>	<i>Coût total (6) = (4) x (5)</i>
b) Matériel d'atelier						38,0
<b>Total, rubrique 3</b>						<b>1 489,8</b>
4. Opérations aériennes						–
5. Opérations navales						–
Préparation						6,0
6. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
Matériel VHF						
Radios mobiles	524	50	–	50	0,05	2,5
Radios portatives	367	60	40	100	0,05	5,0
Stations fixes	125	5	–	5	1,50	7,5
Émetteurs/répéteurs sur bandes de fréquences aéronautiques	8	–	–	–	–	–
Répéteurs	16	2	–	2	10,00	20,0
Récepteurs d'appel	119	6	–	6	0,25	1,5
Chiffreurs de radiomessagerie	5	–	–	–	–	–
Matériel de satellite						
Station terrestre INTELSAT	2	–	–	–	–	–
Matériel multiplex à 8 voies	6	–	–	–	–	–
INMARSAT «M»	3	–	–	–	–	–
Matériel multiplex (Timplex)	1	–	–	–	–	–
Matériel multiplex (MUX30)	4	–	3	3	20,00	60,0
Équipements hertziens	–	–	–	–	–	–
Stations hertziennes numériques	8	–	7	7	29,00	203,0
Stations hertziennes analogiques	26	–	–	–	–	–
Matériel téléphonique						
Liaisons téléphoniques rurales UHF	51	4	–	4	2,50	10,0
Téléphones cellulaires	30	–	–	–	–	–
Télécopieurs	34	–	–	–	–	–

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires (3)	Nombre total d'unités (4) = (2) + (3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4) x (5)
Centraux téléphoniques à autocommutateur privé	5	3	–	3	75,00	225,0
<b>Total partiel</b>	<b>1 334</b>	<b>130</b>	<b>50</b>	<b>180</b>		<b>534,5</b>
Fret (15 %)						80,2
<b>Total partiel plus fret</b>						<b>614,7</b>
À déduire : matériel prélevé sur les stocks						–
<b>Total partiel (matériel VHF, matériel de satellite et matériel téléphonique)</b>						<b>614,7</b>
Matériel d'atelier et d'essai						21,2
À déduire : matériel prélevé sur les stocks						–
<b>Total partiel (matériel d'atelier et d'essai)</b>						<b>21,2</b>
<b>Total partiel [rubrique 6 a)]</b>						<b>635,9</b>
b) Contrat de raccordement au réseau						–
<b>Total, rubrique 6</b>	<b>2 668</b>	<b>260</b>	<b>100</b>	<b>360</b>		<b>635,9</b>
7. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						
Bibliothèques	121	–	–	–		–
Fauteuils de direction	100	–	–	–		–
Fauteuils de direction en cuir	2	–	–	–		–
Fauteuils	125	31	–	31	0,10	3,1
Sièges de visiteur	276	10	–	10	0,10	1,0
Bureaux modulaires	114	5	–	5	0,30	1,5
Classeurs à 4 tiroirs	159	5	–	5	0,20	1,0
Classeurs linéaires	3	–	–	–		–
Lots de mobilier de bureau	10	–	–	–		–
Canapés en cuir	10	–	–	–		–
Tables basses	4	4	–	4		–
Tables pliantes	50	–	–	–		–
Tableaux d'affichage	21	10	–	10	0,10	1,0
Tables d'ordinateur	–	4	–	4	0,30	1,2
<b>Total partiel [rubrique 7 a)]</b>	<b>995</b>	<b>69</b>	<b>–</b>	<b>69</b>		<b>8,8</b>
b) Matériel de bureau						
Calculatrices	30	–	–	–	–	–
Magnétophones	54	–	–	–	–	–
Rétroprojecteurs	12	–	–	–	–	–
Télécopieurs	–	4	–	4	2,00	8,0
Photocopieuses	55	4	–	4	5,00	20,0
Gros coffres	15	–	–	–	–	–
Déchiqueteuses moyennes	17	3	–	3	2,00	6,0
Petites déchiqueteuses	2	–	–	–	–	–
Projecteurs de diapositives	8	–	–	–	–	–
Machines à écrire électriques	50	–	–	–	–	–
Machines à écrire manuelles	25	–	–	–	–	–

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires (3)	Nombre total d'unités (4) = (2) + (3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4) x (5)
<b>Total partiel [rubrique 7 b)]</b>	<b>268</b>	<b>11</b>	–	<b>11</b>		<b>34,0</b>
c) Matériel informatique						
Ordinateurs de bureau	217	111	–	111	1,50	166,5
Imprimantes	184	35	–	35	0,45	15,8
Imprimantes rapides	9	2	–	2	2,5	5,0
Systèmes d'identification	2	1	–	1	17,0	17,0
Unités d'alimentation non interruptible	160	10	–	10	0,60	6,0
Matériel d'amélioration du réseau	–	–	1	1	20,00	20,0
Système de facturation	–	–	1	1	5,00	5,0
Réseau téléphonique	–	–	1	1	10,00	10,0
<b>Total partiel</b>	–	–	–	–	–	<b>245,3</b>
Fret (15 %)						36,8
<b>Total partiel plus fret</b>						<b>282,0</b>
À déduire : matériel prélevé sur les stocks						–
<b>Total partiel [rubrique 7 c)]</b>						<b>282,0</b>
d) Groupes électrogènes						
20 à 27 KVA	20	10	–	10	8,60	86,0
500 KVA	–	–	2	2	60,00	120,0
<b>Total partiel</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>12</b>		<b>206,0</b>
Fret (15 %)						30,9
<b>Total partiel plus fret</b>					–	<b>236,9</b>
À déduire : matériel prélevé sur les stocks					–	206,0
<b>Total partiel [rubrique 7 d)]</b>						<b>30,9</b>
e) Matériel d'observation						
Projecteurs orientables à faisceau étroit	150	10	–	10	0,40	4,0
Jumelles	254	10	–	10	0,10	0,7
Dispositifs d'observation nocturne	2	2	–	2	5,00	10,1
Systèmes modulaires de vision nocturne	13	–	–	–	–	–
Systèmes passifs de vision nocturne	3	–	–	–	–	–

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires (3)	Nombre total d'unités (4) = (2) + (3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4) x (5)
Lunettes nocturnes	12	–	–	–	–	–
Système de positionnement universel par satellite	46	5	–	5	0,80	4,0
<b>Total partiel [rubrique 7 e)]</b>	<b>480</b>	<b>27</b>	<b>–</b>	<b>27</b>		<b>18,7</b>
f) Citernes à essence et débitmètres	46	13	–	13	0,40	5,2
g) Citernes à eau et fosses septiques	–	–	–	–	–	–
h) Matériel médical et dentaire	–	–	–	–	–	20,0
i) Matériel d'hébergement	–	–	–	–	–	25,0
j) Matériel de réfrigération						
Réfrigérateurs moyens	150	18	–	18	0,70	12,6
Petits réfrigérateurs	280	15	–	15	0,10	1,5
Unités de réfrigération	–	–	3	3	5,00	15,0
<b>Total partiel [rubrique 7 j)]</b>	<b>430</b>	<b>33</b>	<b>3</b>	<b>36</b>		<b>29,1</b>
k) Matériel divers						
Extincteurs (tous types)	359	–	–	–	–	10,0
Téléviseurs couleur	54	–	2	2	0,50	1,0
Appareils photo numériques	–	2	–	2	1,00	2,0
Outils manuels	–	–	–	–	–	10,7
Matériel spécial (modems CD-ROM)	–	–	–	–	–	8,0
<b>Total partiel [rubrique 7 k)]</b>						<b>31,7</b>
l) Matériel d'épuration de l'eau	–	–	–	–	–	9,0
<b>Total, rubrique 7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>494,4</b>
8. Fournitures et services	–	–	–	–	–	–
9. Fret aérien et de surface						
a) Transport du matériel appartenant aux contingents				–	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées				–	–	–
Transport du matériel appartenant aux contingents						30,0
<b>Total partiel, rubrique 9</b>						<b>30,0</b>
<b>Total, catégorie III</b>						<b>2 936,7</b>
<b>IV. Autres programmes</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Programmes de formation						
Consultants						–
Voyages des consultants						–
Matériel de formation						–
Supports pédagogiques						3,0

	<i>Nombre actuel (1)</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer (2)</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires (3)</i>	<i>Nombre total d'unités (4) = (2) + (3)</i>	<i>Coût unitaire (5)</i>	<i>Coût total (6) = (4) x (5)</i>
Services divers						–
<b>Total (programmes de formation)</b>	–	–	–	–	–	<b>3,0</b>
<b>Total, catégorie IV</b>						<b>3,0</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>						–
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>						–
<b>VII. Contributions du personnel</b>						–
<b>Total (catégories I à VII)</b>						<b>2 939,7</b>

**D. Titres fonctionnels et définitions d'emploi : nouveaux postes**

*Fonctionnaire chargé de la sécurité et des opérations aériennes (P-3).* Le titulaire du poste fait office de chef de la Section du contrôle des mouvements. Il conseille le commandant de la Force et le Chef de l'administration en matière de sécurité aérienne; il assure un suivi approprié de tous les aéronefs de la MONUIK en procédant aux inspections d'appareils, en veillant au respect des normes et procédures recommandées, en surveillant l'application des procédures et techniques de navigation aérienne en vue de prévenir les risques en matière de sécurité et en veillant à l'application rigoureuse de la politique en matière de gestion de la sécurité; il prépare les vols spéciaux, selon que de besoin, en vue du transport de passagers et de marchandises à destination et en provenance de la base aérienne du Koweït; il joue un rôle déterminant dans l'élaboration et l'exécution, conformément à la réglementation, du plan de préparation préalable aux accidents aériens de la Mission en assurant la coordination des enquêtes et en fournissant l'orientation voulue en cas d'accidents d'avions; il supervise les dispositions prises par le commis aux voyages pour organiser les voyages officiels du personnel militaire et civil et pour l'emballage et l'expédition de tous les envois de la MONUIK; il coordonne avec le bureau de liaison de la MONUIK au Koweït les mesures à prendre pour faire délivrer des visas d'entrée au Koweït au personnel militaire et civil; il assure la liaison avec les autres organismes des Nations Unies à Bagdad et leur apporte une assistance pour le déplacement de leur personnel en transit.

### Annexe III

## Appui fourni par la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït à d'autres entités du système des Nations Unies dans la zone de la Mission

---

*Section assurant les services fournis par la MONUIK*

*Bénéficiaires*

---

#### **Transports**

Les avions de la MONUIK fournissent un appui aérien aux bureaux et organismes des Nations Unies en Iraq sur la base de la participation aux coûts dans le cadre d'un accord local conclu en mai 1997 entre la MONUIK et le Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies en Iraq.

Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies en Iraq

#### **Services généraux et achats**

La MONUIK met des locaux à usage de bureaux à la disposition du quartier général de la MONUIK à Oum Qasr et fournit une assistance pour les achats, les formalités douanières dans les aéroports et les ports du Koweït, les évacuations sanitaires et le suivi ultérieur à Koweït, plus les traitements et services médicaux, à Oum Qasr, à l'intention du personnel du Bureau du Coordonnateur en poste dans la région de Bassorah. Ces services sont fournis sur la base de la réciprocité et le Bureau du Coordonnateur fournit à la MONUIK des services de transmissions et d'entretien du matériel informatique et assure le paiement du personnel et des fournisseurs de la MONUIK à Bagdad.

---

**Annexe IV****Application des recommandations antérieures du Comité  
des commissaires aux comptes**

<i>Recommandations</i>	<i>Application</i>
<b>Comité des commissaires aux comptes (A/52/5, vol. II)</b>	
<b>Retards dans l'établissement des états de rapprochement bancaire (par. 26)</b>	
Le Comité a recommandé que les rapprochements bancaires s'effectuent en temps voulu.	Les mesures nécessaires ont été prises pour effectuer les rapprochements bancaires en temps voulu.

## Organigramme

